

Demandez la labellisation

Les Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme ont été initiées par l'ANLCI et ses partenaires en 2014, après que la lutte contre l'illettrisme ait été déclarée Grande cause nationale en 2013.

Il s'agit de s'emparer de la date du 8 septembre, journée internationale de l'alphabétisation de l'UNESCO, pour rassembler pendant une semaine, chaque année, sous une bannière commune, des manifestations qui donnent à voir l'action conduite dans notre pays pour prévenir et lutter contre l'illettrisme.

Cette dynamique collective, très mobilisatrice (environ 300 événements chaque année) permet de susciter une prise de conscience, toujours plus accrue, sur l'illettrisme, de mieux informer sur les solutions de proximité pour aider les personnes concernées à faire le premier pas, et d'impliquer les médias locaux et nationaux.

Cette quatrième édition des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme, du 8 au 15 septembre 2017, poursuit l'idée de proposer une programmation nationale toujours aussi riche, de donner à voir toutes les manifestations locales labellisées pendant la période. Les porteurs d'événements labellisés JNAI bénéficient d'un kit de communication transmis par l'ANLCI et qui comprend des outils et ressources sur lesquels s'appuyer.

Cette année, notamment, nous vous donnons la possibilité de vous emparer de la campagne de communication développée pour répondre au thème de cette 4^{ème} édition :

« Ensemble, on peut vaincre l'illettrisme ! »

Dans la lutte contre l'illettrisme, la rencontre est un élément déclencheur fondamental qui se fonde avant tout sur la confiance.

A travers la campagne de communication que nous diffuserons très prochainement et dont nous vous proposerons de vous emparer, nous souhaitons que chacun puisse prendre conscience qu'il peut aider une personne confrontée à l'illettrisme en étant celui qui lui permettra de sortir de l'isolement et de faire le premier pas vers une solution.

Vous souhaitez :

- alerter les décideurs sur l'importance d'investir massivement dans le développement des compétences de base : lire, écrire, compter, utiliser l'outil numérique... ;
- que votre action de prévention et de lutte contre l'illettrisme soit reconnue et valorisée ;
- que les médias fassent connaître les solutions que vous proposez ?

Nous vous proposons :

- d'organiser une manifestation locale (portes ouvertes, exposition, conférence...) entre le 8 et le 15 septembre 2017 ;
- de demander à l'ANLCI le label « Agir ensemble contre l'illettrisme » pour que votre initiative renforce le mouvement initié par l'ANLCI « Ensemble, on peut vaincre l'illettrisme ! ».

L'objectif de cette démarche est de porter un coup de projecteur particulier lors de la semaine du 8 septembre, en écho à la journée mondiale de l'alphabétisation de l'UNESCO, et de rendre visibles les solutions de proximité. Riches du succès de ces premières éditions, c'est avec plaisir que nous vous convions à participer à cette 4^{ème} édition.

Pour obtenir la labellisation, vous pouvez :

- organiser un événement spécifiquement à l'occasion des JNAI entre le 8 et le 15 septembre 2017 ;
- **demander le label** pour une manifestation prévue sur cette période.

La procédure de demande de label en quelques étapes

1. [remplir le formulaire en ligne](#) ;
2. quelle que soit la réponse de l'ANLCI, elle est donnée en quelques jours par courriel ;
3. si la labellisation est acceptée, le porteur de projet reçoit :
 - une charte d'utilisation du label ;
 - un fichier de visuels et outils officiels ;
 - une information sur les productions mises à sa disposition.

Le porteur de label est ensuite destinataire des informations sur la programmation 2017, des ressources au fil de l'eau, des points d'étape, de la mobilisation des médias opérée par l'ANLCI, etc.

L'ANLCI communique au niveau national autour de l'événement labellisé par :

- une annonce de l'événement sur le site www.anlci.gouv.fr
>> page d'accueil, onglet « Agir ensemble contre l'illettrisme » + page régionale, onglet « A la une » ;
- une publication sur la page Facebook « [Agir ensemble contre l'illettrisme](#) » ;
- la parution dans le programme national des JNAI 2017.

Faire connaître vos actions et convier les acteurs, le grand public, la presse sur votre territoire.

L'ANLCI informe les acteurs nationaux et locaux sur les événements labellisés, les équipes régionales, les membres de son comité consultatif, etc. La lettre électronique de l'ANLCI, la e-lci, se fait régulièrement le relais des opérations labellisées, des rendez-vous à noter. Un dossier de presse est transmis en juillet à toutes les rédactions (presse et médias au niveau national et local) les invitant à participer et/ou à relayer la programmation des événements.

Un temps fort cette année :

La Cité des pratiques, une rencontre nationale à Lyon les 13 et 14 septembre pour partager les bonnes pratiques de prévention et de lutte contre l'illettrisme, s'inspirer des méthodes qui marchent et amplifier la mobilisation. [En savoir plus](#)



La Cité des Pratiques

Des solutions contre l'illettrisme

Lyon, les 13 et 14 septembre 2017

Informations pratiques : www.anlci.gouv.fr

Virginie LAMONTAGNE – virginie.lamontagne@anlci.fr – 04 37 37 18 61

Ophélie RAVEAUD – ophelie.raveaud@anlci.fr – 04 37 37 16 80